****

**Note d'information du HCP :**

**Les effets du mois de Ramadan sur les importations des produits alimentaires**

Le mois de Ramadan 1438 est le septième, au cours des 58 dernières années lunaires, où le début du jeûne coïncide avec un samedi. Le mois sacré est un mois particulier où un changement de comportement de consommation des ménages est observé. Une hausse de la consommation est constatée particulièrement pour les produits alimentaires. Le budget alloué aux dépenses alimentaires augmente de 37,1% pendant le Ramadan en comparaison avec les autres mois de l'année, comme il en est ressorti de l'enquête sur la consommation des ménages réalisée par le HCP en 2014.

Une partie de la demande des ménages se trouve satisfaite par le recours à l'importation. Afin de mieux cerner les produits alimentaires importés qui sont directement impactés par la venue du mois de Ramadan et de ses préparatifs préalables (un ou deux mois à l'avance), la présente étude a porté sur 18 groupes et 40 sous-groupes de produits alimentaires, sur la période s'étalant de 2000 à 2016.

Les estimations menées sur les quantités importées des produits alimentaires permettent de conclure à un effet significatif du mois sacré et des deux mois préparatifs qui le précédent sur 15 groupes et sous-groupes de produits importés, sur les 58, ce qui représente 26% de l'ensemble des produits alimentaires importés. L'effet global du mois de Ramadan et des deux mois qui le précédent sur les importations alimentaires est estimé à +4,5%.



Un impact positif sur les importations de miel, dont les quantités font plus que doubler, est relevé deux mois avant le Ramadan. Cet effet est estimé à +25,4% pour les œufs et les dérivés laitiers, dont le beurre, à +23,8% pour les laits et à +17,2% pour les fruits frais et secs, en particulier les dattes, les bananes et les avocats, puis en dernier lieu à +15,5% pour les conserves de légumes et de fruits (figures 1 et 2).

Pendant les 30 jours (m-1) qui précédent la venue du mois sacré, d'autres produits alimentaires sont significativement concernés par la hausse et portent sur les eaux et les boissons gazeuses (+59%), les jus de fruits (+42,3%) et les huiles et graisses (+26,5%). A contrario, les boissons alcoolisées et les volailles sont touchées par un effet baissier, évalué respectivement à -54% et -17,3%.

Lors de la période du mois de Ramadan, certains produits continuent à être importés de manière significative. Il s'agit du lait (+41,8%), des jus de fruits (+32,3%), des fruits (+29%), des dérivés laitiers (+15,8%) et des crustacés (+11,3%) au cours de la première quinzaine et des eaux, des boissons gazeuses (+25,2%) et des laitues (+31%) lors de la deuxième quinzaine. Les produits importés qui subissent ou continuent à subir un impact à la baisse sont les boissons alcoolisées (-46,7%) et les farines et semoules (-29,4%) lors de la première moitié du mois sacré, et les vinaigres, les volailles, les poissons et crustacés lors de la seconde moitié.

Ces calculs restent corroborés par les résultats de l'enquête sur la consommation des ménages qui révèlent que la consommation des ménages marocains pour certains produits alimentaires connaissent une augmentation significative au cours du mois de Ramadan, comparativement aux autres mois de l'année. Cette hausse concerne les jus, les boissons, le miel et les fruits (en particulier les dattes) qui font plus que doublé, les produits laitiers et dérivés (+51%), les œufs (+32,5%), les poissons (+30,8%) et les huiles et corps gras (+8,3%). Au contraire, d'autres produits consommés lors de ce mois connaissent un recul comme la farine (-2,1%).